

Cadre X - (DEPENSES DONNANT DROIT A DES) REDUCTIONS D'IMPOT

I. REGIONAL			
A. PARTIE NON COUVERTE PAR DES SUBSIDES, DES DEPENSES FAITES POUR L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DE PROPRIETES CLASSEES CONFORMEMENT A LA LEGISLATION SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET SITES :		3385-10	4385-77
B. VERSEMENTS POUR DES PRESTATIONS DANS LE CADRE D'AGENCES LOCALES POUR L'EMPLOI (CHEQUES ALE) :		3365-30	4365-97
C. NOMBRE DE TITRES-SERVICES :		3366-29	4366-96
D. REDUCTION D'IMPOT POUR LES DEPENSES FAITES POUR L'ISOLATION DU TOIT DANS UNE HABITATION QUI, AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE AU COURS DE LAQUELLE ONT DEBUTE LES TRAVAUX, ETAIT OCCUPEE DEPUIS AU MOINS 5 ANS :		3317-78	
E. REDUCTION D'IMPOT POUR LES DEPENSES FAITES A PARTIR DE 2013 EN VUE DE LA RENOVATION D'UNE HABITATION DONNEE EN LOCATION VIA UNE AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE :		3395-97	
II. FEDERAL			
A. LIBERALITES :		1394-61	
B. MONTANT DES FRAIS DE GARDE D'ENFANT QUI ENTRENT EN CONSIDERATION POUR LA REDUCTION D'IMPOT :		1384-71	
C. REMUNERATIONS D'UN EMPLOYE DE MAISON :		1389-66	
D. COTISATIONS ET PRIMES POUR UNE PENSION COMPLEMENTAIRE POUR INDEPENDANTS :		1342-16	2342-83
E. VERSEMENTS EFFECTUES DANS LE CADRE DE L'EPARGNE-PENSION :		1361-94	2361-64
F. VERSEMENTS EN VUE DE L'ACQUISITION DE NOUVELLES ACTIONS OU PARTS DE CAPITAL D'UNE SOCIETE ETABLIE DANS L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN DANS LAQUELLE VOUS ETES OCCUPE EN QUALITE DE TRAVAILLEUR OU DONT VOTRE SOCIETE-EMPLOYEUR EST UNE (SOUS-)FILIALE			
1. Versements effectués en 2021 :		1362-93	2362-63
2. Reprise de la réduction d'impôt obtenue antérieurement suite à la cession anticipée d'actions ou parts en 2021 :		1366-89	2366-59
G. VERSEMENTS DONNANT DROIT A UNE REDUCTION D'IMPOT POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES ACTIONS OU PARTS D'ENTREPRISES DEBUTANTES			
1. Versements donnant droit à la réduction d'impôt de 30 % :		1318-40	2318-10
2. Versements donnant droit à la réduction d'impôt de 45 % :		1320-38	2320-08
3. Reprise de la réduction d'impôt effectivement obtenue antérieurement :		1328-30	2328-97
H. VERSEMENTS DONNANT DROIT A UNE REDUCTION D'IMPOT POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES ACTIONS OU PARTS D'ENTREPRISES EN CROISSANCE			
1. Versements effectués en 2021 :		1334-24	2334-91
2. Reprise de la réduction d'impôt effectivement obtenue antérieurement :		1343-15	2343-82
I. VERSEMENTS DONNANT DROIT A UNE REDUCTION D'IMPOT POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES ACTIONS OU PARTS D'ENTREPRISES ACCUSANT UNE FORTE BAISSSE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID-19			
1. Versements effectués en 2021 :		1346-12	2346-79
2. Report de la réduction d'impôt relative à des versements effectués en 2020 :		1345-13	2345-80
3. Reprise de la réduction d'impôt effectivement obtenue antérieurement :		1377-78	2377-48
J. PRIMES D'UNE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE :		1344-14	2344-81
K. DEPENSES POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE FIXE POUR VOITURES ELECTRIQUES DANS OU A PROXIMITE IMMEDIATE DE L'HABITATION :		1365-90	2365-60
L. MOINS-VALUES SUR ACTIONS OU PARTS ACTEES A L'OCCASION DU PARTAGE TOTAL DE L'AVOIR SOCIAL DE PRICAFS PRIVEES :		1329-29	2329-96
M. LOYER ET AVANTAGES LOCATIFS AUXQUELS IL A ETE RENONCE			
1. pour les mois de mars, avril et/ou mai 2021 :		1363-92	2363-62
2. pour les mois de juin, juillet, août et/ou septembre 2021 :		1364-91	2364-61
N. REDUCTION D'IMPOT POUR			
- HABITATIONS BASSE ENERGIE :		1347-11	
- HABITATIONS PASSIVES :		1367-88	
- HABITATIONS ZERO ENERGIE :		1348-10	